



Bien chers amis,

Notre Pape François, dans son souci pastoral envers la famille, a décidé un Synode extraordinaire qui aura lieu en 2014 et sera suivi d'un Synode ordinaire en 2015. Le Synode de 2014 a pour but de voir ce qui se fait, ce qui est vécu. Le Synode de 2015 donnera des orientations pastorales.

Le but de ces deux Synodes n'est **pas de changer l'enseignement de l'Eglise**, mais de connaître davantage la situation des familles en notre monde et afin de **renouveler et vivifier l'apostolat de la famille**.

Pour préparer le premier Synode d'octobre 2014, Rome a diffusé un questionnaire qui est adressé à tous.

La Famille Missionnaire de Notre Dame et ses Foyers amis désirent participer en répondant à une partie des questions posées. Il est important que la voix des foyers qui participent à nos recollections de foyers, aux cordées de foyers et à d'autres activités, puisse se faire entendre. Nous avons élaboré une première ébauche de réponse que vous pourrez enrichir selon vos désirs. Puisse votre témoignage manifester que la lumière et la grâce de Jésus, reçues dans la fidélité au Magistère de l'Eglise, ont éclairé et transformé votre vie d'époux et de parents.

Il faut être réactif afin de pouvoir remettre à Monseigneur Pontier, Président de la Conférence épiscopale des évêques de France, notre dossier avant le 20 décembre.

Si vous êtes d'accord avec notre texte, merci de le signer par vos noms, prénoms et adresse et si vous n'y voyez pas d'inconvénients, par le nombre de vos enfants (Aller sur <http://famille.fmnd.org>). Les témoignages ne doivent pas être anonymes. Vous pouvez aussi, si vous le voulez, ajouter un commentaire.

Vous pouvez aussi transmettre ce formulaire à des foyers que vous connaissez, et qui désirent s'unir à nous pour fortifier ce témoignage.

Nous confions tout cela à Notre Dame des Neiges que nous fêterons solennellement avec plusieurs d'entre vous le 14 décembre à Saint Pierre.

La Famille Missionnaire de Notre Dame

Questionnaire

Les questions ci-dessous permettent aux Eglises particulières de participer activement à la préparation du Synode Extraordinaire qui a pour but d'annoncer l'Évangile dans les défis pastoraux d'aujourd'hui concernant la famille.

1. Sur la diffusion des Saintes Ecritures et du Magistère de l'Eglise concernant la famille

a) Quelle est la connaissance réelle des enseignements de la Bible, de « Gaudium de spes », de « Familiaris Consortio » et des autres documents du Magistère postconciliaire sur la valeur de la famille selon l'Eglise Catholique ? Comment nos fidèles sont-ils formés à la vie familiale selon l'enseignement de l'Eglise ?

Plusieurs centaines de Foyers ont été heureux de participer aux enseignements de la Famille Missionnaire de Notre-Dame, grâce aux recollections trimestrielles, dont le fondement est l'enseignement du Magistère. Depuis trois années, les participants ont eu une introduction à tous les textes de Vatican II. Il y a eu aussi une Session sur Humanae Vitae et une autre sur Donum Vitae. Les enseignements du Magistère de l'Eglise ont vraiment fortifié et renouvelé leur vie conjugale et parentale et ont renforcé leur motivation à continuer à les approfondir. Beaucoup de Foyers regrettent que dans leurs paroisses ils n'entendent jamais parler de ces Encycliques. Les fidèles ne sont pas invités à les connaître et à fonder selon elles leur vie concrète.

b) Là où l'enseignement de l'Eglise est connu, est-il intégralement accepté ? Est-ce que des difficultés se vérifient dans sa mise en pratique ? Lesquelles ?

Nous pouvons constater que la grande majorité des Foyers qui participent aux activités de la Famille Missionnaire (plus de 200 Foyers) adhèrent à Humanae Vitae, Familiaris Consortio, Donum Vitae et Evangelium Vitae ainsi qu'à la théologie du corps de Jean-Paul II. Ces Foyers souffrent, par contre, de constater que ces enseignements ne sont pas connus de la majorité des familles chrétiennes qui les entourent et qu'ils ne sont pas suffisamment enseignés dans les paroisses. Ils remercient la Famille Missionnaire de leur avoir donné cette formation dans une grande vérité et fidélité.

La difficulté majeure tient aux structures de péchés, à l'atmosphère quasi oppressante de la société française qui « vend » des contre-valeurs en opposition complète avec celles promues par l'enseignement de l'Eglise (chasteté, accueil de la vie et son respect inconditionnel, exclusivité de l'amour et de sa fécondité dans le cadre du mariage sont des valeurs continuellement battues en brèche par l'appareil de l'Etat lui-même qui apparaît comme un mur face aux belles exigences de l'enseignement de l'Eglise. Cette « oppression ambiante » contamine et dissuade les plus faibles et les incrédules quant au caractère bénéfique des exigences portées par le Magistère en matière d'amour et de fécondité humaine. Les Foyers souffrent donc de constater que ces enseignements ne sont pas connus de la majorité des familles chrétiennes qui les entourent. Puissent les paroisses ne pas avoir peur de les transmettre et de les promouvoir.

c) Comment l'enseignement de l'Eglise est-il dispensé dans le cadre des programmes pastoraux au niveau national, diocésain et paroissial ? Quelle est la catéchèse sur la famille ?

La Famille Missionnaire de Notre-Dame et ses amis regrettent que l'enseignement sur Humanae Vitae n'ait pas été dispensé dans la fidélité à l'esprit du Pape Paul VI. La note des évêques de France, en 1968, au sujet d'un soi-disant conflit de devoirs a amoindri l'autorité de l'Encyclique. Depuis quelques années un effort est fait dans des paroisses (en milieu urbain) pour faire connaître certains textes du Concile et certaines encycliques mais Humanae Vitae n'y figure quasiment jamais.

d) Dans quelle mesure – et en particulier sur quels aspects – cet enseignement est-il réellement connu, accepté, refusé et/ou critiqué dans les milieux extra ecclésiaux ? Quels sont les facteurs culturels qui empêchent la pleine réception de l'enseignement de l'Eglise sur la famille ?

Si l'enseignement d'Humanae Vitae n'est pas accepté avec confiance et obéissance à l'intérieur de l'Eglise, comment pourrait-il l'être dans les milieux extra ecclésiaux ? L'un des facteurs culturels qui a empêché la pleine réception de l'enseignement de l'Eglise sur la famille, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Eglise, a été la « révolution sexuelle ». Le livre de Pierre Simon, ancien Grand Maître de la Grande Loge de France, « de la vie avant toute chose », a contribué à dissocier union des époux et procréation et à faire basculer tout le concept de famille en imposant une nouvelle morale. Dieu ne devait plus être le Maître de la Vie ! La vie ne devait être qu'une production humaine. D'autres facteurs culturels ont pesé dont le livre « le meilleur des mondes » se fait l'écho. Jean-Paul II avait dit que la famille était menacée. Elle est toujours menacée. Les menaces sont inspirées par le « diviseur », le Malin !

Le facteur accélérateur du rejet ou du désintérêt tient à cette combinaison généralisée dans la société :

- le contre exemple permanent offert à la société entière de discours et comportements déviants notamment par ceux qui gouvernent et dans la sphère des médias ;*
- les efforts faits sur les consciences dans le périmètre de l'école pour ravalier l'homme à l'animal - en dépit d'un discours paradoxal sur la dignité humaine qui se résume certes aujourd'hui à deux acceptions l'antiviolence et l'égalitarisme homme/femme – et l'optique matérialiste, sanitaire et utilitariste de l'enseignement de la sexualité humaine déconnecté de la fécondité humaine.*

2. Sur le mariage selon la loi naturelle

a) Quelle place occupe la notion de loi naturelle dans la culture civile, tant au niveau institutionnel, éducatif et académique, qu'au niveau populaire ? Quelles conceptions de l'anthropologie sont à la base de ce débat sur le fondement naturel de la famille ?

Nous venons de vivre en France une année bien difficile avec le vote du mariage homosexuel. Les débats ont été tronqués. De fait, il n'y a pas eu de débats. Nous n'avons pas été écoutés, mais un « réveil » s'est produit le 13 janvier 2013, réveil confirmé en mars et au mois de mai. Une minorité agissante prend conscience que l'on ne peut pas fonder la famille sur un autre fondement que la Loi naturelle dont Dieu Créateur est le seul et ultime Fondement. Tous ceux qui, à la suite de Pierre Simon, veulent faire basculer le concept

judéo-chrétien de famille rejettent le fondement de la Loi naturelle. Il est urgent de revenir à la Loi naturelle comme Paul VI, Jean-Paul II et Benoît XVI l'ont fait avec courage ! Les cultures de la mort veulent aujourd'hui imposer le gender à toute l'Europe. Mais le gender ne mérite pas le nom de théorie, car il est totalement idéaliste. Mais si le gender est déconnecté de la réalité humaine naturelle ; il s'avère donc être une idéologie qui est promue à force de propagande jusque dans nos écoles, ce qui occasionne beaucoup de souffrances. Il faut aussi souligner que la loi naturelle est refusée dans la culture civile.

b) La notion de loi naturelle à propos de l'union entre un homme et une femme est-elle couramment acceptée en tant que telle par les baptisés en général ?

Nous souffrons du fait que la notion de loi naturelle n'est pas acceptée par tous les baptisés en notre Nation, la France, pourtant Fille aînée de l'Eglise ! De plus les médias annihilent les consciences.

c) Comment, en pratique et en théorie, la loi naturelle sur l'union entre un homme et une femme en vue de la formation d'une famille est-elle contestée ? Comment est-elle proposée et approfondie dans les organismes civils et ecclésiaux ?

La loi naturelle n'est pas proposée par les organismes civils, nous faisons face à la promulgation des lois et l'orientation néfaste des consciences :

- *mentalité de plus en plus permissive dans la recherche de plaisirs sexuels éphémères.*
- *publicité (affichage, internet, etc...) en faveur de la pornographie, de l'incitation à des rapports extra conjugaux...*
- *promotion de l'homosexualité et du gender.*

La loi naturelle est parfois contestée par une argumentation qui oppose sa « soi-disant » existence au progrès de la science réalisée pour le traitement de certains handicaps, hier perçus comme fatalement dus à la nature. Ce progrès devient une raison pour prétendre à l'inexistence de cette « loi naturelle » au motif que l'homme, par son génie et ses techniques, peut corriger ses défauts partant agir sur tout le champ de la nature humaine. La puissance de l'homme supplanterait les « lois » de la nature, fut-elle humaine (...)

Nous avons de plus en plus besoin du soutien et du courage de nos évêques pour proposer, promouvoir et approfondir la loi naturelle et l'enseignement de l'Eglise.

d) Si des baptisés non pratiquants ou ceux qui se déclarent non-croyants demandent la célébration du mariage, comment affronter les défis pastoraux qui en découlent ?

En les accueillant avec bienveillance tout en exigeant une formation approfondie des textes du Magistère concernant le mariage et la famille.

3. La pastorale de la famille dans le contexte de l'évangélisation

a) Durant ces dernières dizaines d'années, quelles sont les expériences nées concernant la préparation au mariage ? Comment a-t-on cherché à stimuler le devoir d'évangélisation des époux et de la famille ? Comment promouvoir la conscience de la famille comme « Eglise domestique » ?

La Famille Missionnaire de Notre-Dame ne prend pas en charge les paroisses, mais collabore avec les paroisses. L'apostolat de la famille a une grande part dans son charisme et sa mission. Elle s'efforce, dans ses activités auprès des jeunes, de les préparer à leur vocation future. Les recollections de fiancés sont importantes. Les cordées de jeunes aussi. Elle cherche aussi à stimuler le devoir d'évangélisation des époux et de la famille dans ses cordées de Foyers (les rubriques formation et mission sont importantes), ses recollections, ses Sessions et Forum.

La conscience de la famille comme « Eglise domestique » peut surtout être promue par l'éducation des cœurs des époux mais aussi des enfants. La Famille Missionnaire et ses Foyers amis donnent souvent aux époux des modèles, particulièrement les parents de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, les Bx Louis et Zélie Martin et les parents de Ste Gianna Molla. Ils les invitent à la participation à la Messe le plus souvent possible et au chapelet quotidien. Cette prière est la force des Foyers amis. Nous constatons que plusieurs familles prient avec le chapelet et adorent le Saint Sacrement. Il existe, en France, un vrai renouveau des familles. Nous en rendons grâce à Dieu. Ce renouveau est lié à la redécouverte de la prière mariale et de l'adoration du Saint-Sacrement et aux effets de l'engagement missionnaire des derniers Papes notamment à travers leurs propos éclairants et leurs venues chez nous.

b) Etes-vous parvenus à proposer des styles de prière en famille qui réussissent à résister à la complexité de la vie et de la culture actuelle ?

Cette question a trouvé précédemment sa réponse.

Prière en famille : chapelets, neuvaines, pèlerinages. Des discussions toujours très libres en famille sans retenue ou fausse pudeur sur tous les sujets de la foi et de l'Eglise.

c) Dans la situation actuelle de crise entre les générations, comment les familles chrétiennes ont-elles su réaliser leur vocation propre de transmission de la foi ?

La Famille Missionnaire de Notre-Dame et les Foyers amis ont organisé à Sens une Session sur la transmission de la Foi. 120 foyers y ont participé. Nous avons approfondi l'importante Conférence qu'était venu donner à Paris et à Lyon, le Cardinal Joseph Ratzinger en 1983. Les parents sont les premiers responsables de la transmission de la Foi de leurs enfants. Mais les parents sont vraiment démunis parce qu'ils ont été victimes de la crise de la catéchèse dont avait parlé le Cardinal Joseph Ratzinger. Cette crise n'est pas encore surmontée malgré les outils précieux que sont le Catéchisme de l'Eglise Catholique et le Compendium. La difficulté ne nous semble pas venir d'une crise entre les générations mais de la crise de la transmission de la Foi dont les fondements ont été très bien analysés dans la conférence du Cardinal Joseph Ratzinger de 1983 à Paris et Lyon.

Témoignage d'un Foyer ami : Nous avons pu réaliser cette transmission de la foi dans notre famille grâce au soutien depuis plus de 25 ans de la Famille Missionnaire de Notre Dame dont nous avons suivi avec tous nos enfants les formations et la spiritualité adaptées

aux âges de chacun. Aujourd'hui nos 8 enfants âgés de 32 à 16 ans sont tous pratiquants, nous avons la grâce d'avoir 3 vocations et un marié.

d) De quelle manière les Eglises locales et les mouvements de spiritualité familiale ont-ils su créer des parcours pouvant servir d'exemple ?

Les enregistrements en vidéo ou en audio des enseignements et des témoignages donnés au cours des sessions, récollections ou Forum, sont rassemblés sur notre Site internet <http://media.fmnd.org> et aident des familles.

Les Foyers amis veulent témoigner que la Famille Missionnaire de Notre Dame :

- par la propre vie des religieux et religieuses les stimule ;
- par leur fidélité au Magistère, leur donne un amour confiant envers le Saint-Père et le Collège des évêques ;
- par leur disponibilité à accueillir les familles avec les enfants, leur obtient courage et abandon à Dieu.

e) Quel est l'apport spécifique que les couples et les familles ont réussi à donner quant à la diffusion d'une vision intégrale du couple et de la famille chrétienne qui soit crédible aujourd'hui ?

Il est difficile de mesurer cet apport spécifique, mais on peut constater que le grain semé, peu à peu, porte des fruits. Le témoignage d'époux qui s'aiment amoureusement jusqu'à la fin de leur vie et qui sont ouverts à la vie ne laisse personne indifférent ! La Sainte Famille à Nazareth n'a pas eu de grands succès humains, mais son rayonnement, on ne peut en douter, a touché des cœurs. Nous invitons les Foyers à prendre la Sainte Famille comme modèle et à vivre les vertus familiales. Cette vie selon ces vertus porte du fruit, même si ce fruit ne se voit pas ! L'essentiel pour les Foyers chrétiens est de vivre leur vie conjugale dans l'amour amoureux et de donner de la joie à leurs enfants en les éduquant de leur mieux !

Un autre apport spécifique : la création du mouvement de couples laïcs, les foyers amis de Notre Dame, dont les témoignages de vie interpellent beaucoup.

f) Quelle attention pastorale l'Eglise a-t-elle montrée pour soutenir le cheminement des couples en formation et des couples en crise ?

La Famille Missionnaire de Notre-Dame et ses Foyers amis essayent de mettre en application les conseils ou exhortations du Magistère de l'Eglise dans la charité et la vérité. Mais ce n'est pas facile !

4. Sur la pastorale pour affronter certaines situations matrimoniales difficiles

a) Le concubinage *ad experimentum* est-il une réalité pastorale importante dans votre Eglise particulière ? A quel pourcentage pourrait-on l'estimer numériquement ?

Oui, hélas, le concubinage est une réalité importante !

b) Existe-t-il des unions libres, sans reconnaissance aucune, ni religieuse ni civile ? Y a-t-il des données statistiques sûres ?

c) Les séparés et les divorcés remariés sont-ils une réalité pastorale importante dans votre Eglise particulière ? A quel pourcentage pourrait-on l'estimer numériquement ? Comment affronter cette réalité au moyen de programmes pastoraux adaptés ?

Il faut l'affronter à partir de l'Evangile et des dires des familles elles-mêmes qui sont confrontées dans leur entourage à ce phénomène car elles sont exposées à quelque chose de redoutable : la pression exercée par « ces modes de vie séparés » à vouloir imposer le caractère « normal » de leur situation aux familles naturelles. Ceci entre en conflit avec l'éducation faite aux enfants et l'exemple même vécu par ces dernières. Ceci ne rend pas l'ouverture aisée, sans risque sur les équilibres familiaux. Dans ce cas en résumé, la périphérie veut souvent imposer « sa normalité » de façon évidemment contestable et impropre.

L'évangile de la Samaritaine peut aider à affronter cette réalité.

d) Dans tous ces cas, comment les baptisés vivent-ils leur situation irrégulière ? Ils en sont conscients ? Manifestent-ils simplement de l'indifférence ? Se sentent-ils écartés et vivent-ils avec souffrance l'impossibilité de recevoir les sacrements ?

Les situations irrégulières sont une difficulté dans beaucoup de familles.

e) Quelles sont les demandes que les personnes divorcées et remariées adressent à l'Eglise à propos des sacrements de l'Eucharistie et de la réconciliation ? Parmi les personnes qui se trouvent dans ces situations, combien demandent ces sacrements ?

f) La simplification de la pratique canonique pour la reconnaissance de la déclaration de nullité du lien matrimonial pourrait-elle offrir une réelle contribution positive à la solution des problèmes des personnes concernées ? Si oui, sous quelles formes ?

Lorsqu'il y a de sérieuses raisons d'estimer qu'un mariage est nul, il est juste que la procédure ne soit pas trop longue. Il est vrai aussi que l'on rencontre de plus en plus de personnes, qui semblent difficilement aptes à prendre un engagement matrimonial, et cela permet de douter de la validité de certains mariages. Cependant l'habitude qui existe parfois d'inscrire une réserve dans le dossier de mariage, n'est pas une solution. Il faut tout faire pour que les mariages célébrés soient valides et non s'arranger pour qu'on puisse facilement les déclarer nuls. Une pastorale en amont doit tendre à limiter les divorces. Cela commence dès la jeunesse par l'éducation religieuse et aussi humaine en particulier par l'éducation aux vertus de pureté et de fidélité à ses engagements. Puis lors de la préparation immédiate au mariage, il faut mieux expliquer aux fiancés qu'ils prennent dans le Christ un engagement irrévocable et que, s'ils s'appuient sur le Seigneur dans la prière, ils en auront la grâce.

g) Existe-t-il une pastorale spécifique pour traiter ces cas ? Comment cette activité pastorale se déroule-t-elle ? Existents-ils des programmes à ce propos au niveau diocésain et national ? Comment la miséricorde de Dieu est-elle annoncée aux personnes séparées et aux divorcés remariés ; comment le soutien de l'Eglise dans leur cheminement de foi est-il mis en acte ?

c) à g) – Les constats de Foyers amis : oui, il y a de plus en plus de couples séparés et de divorcés-remariés. Il y a ceux qui souffrent de leur situation dans l'Eglise et beaucoup sont

indifférents, d'autres voudraient surtout avoir une reconnaissance. Pour les premiers, il y a souvent une méconnaissance totale de l'enseignement de l'Eglise par rapport à leur situation. Après discussion, formation, beaucoup comprennent qu'ils ont bien leur place dans l'Eglise et comprennent pourquoi ils n'ont plus accès aux sacrements, même si cela leur est difficile.

5. Sur les unions de personnes du même sexe

a) Existe-t-il dans votre pays une loi civile qui reconnaisse aux unions de personnes du même sexe une quelconque équivalence au mariage ?

Oui, cette loi existe en France depuis cette année ! Elle est appelée « la loi Taubira ». Elle n'a pu être édictée qu'au prix d'un changement du sens du mot mariage en France réalisé d'autorité contre le sens commun et sans susciter le dialogue.

b) Quel est le comportement des Eglises particulières et locales tant envers l'Etat promoteur d'unions civiles entre personnes du même sexe, qu'envers les personnes impliquées dans ce type d'union ?

La grande majorité des Foyers amis et les amis de la Famille Missionnaire de Notre-Dame se sont engagés et continuent à le faire en allant courageusement à contre-courant. Le gouvernement français ne nous a pas entendus et continue à ne pas vouloir nous entendre.

c) Quelle attention pastorale est-il possible d'avoir envers des personnes qui ont choisi de vivre selon ce type d'unions ?

Tout d'abord, il faut éviter de scandaliser les petits, ceux qui, contre vents et marées, font effort pour suivre Jésus. Partir ensuite de la pédagogie même du Christ avec la femme Samaritaine du bord du Puits ; dire les choses qu'ils ont faites en vérité en contradiction avec la loi naturelle, la loi de Dieu puis partir de leur reconnaissance de ce fait pour un « dialogue » spécifique, à l'écart, conduit par des gens qui auraient ce charisme comme d'autres ont le charisme spécifique d'accompagner des drogués...

d) En cas d'unions entre personnes du même sexe qui aient adopté des enfants quel comportement pastoral tenir en vue de la transmission de la foi ?

Partir du fait que l'enfant n'est pas responsable de sa situation et donc savoir répondre à sa soif tout en reconnaissant que le duo qui remplit le rôle de parents aura bien du mal à lui transmettre la foi ...

Nous devons respecter les personnes mais nous ne pouvons pas accepter certaines façons de vivre et les actes désordonnés que posent ces personnes, cela en conscience par rapport à la loi naturelle, notre foi et dans le devoir d'exemplarité que nous avons vis-à-vis de nos enfants et du bien commun de la société.

6. Sur l'éducation des enfants au sein de situations de mariages irréguliers

- a) Quelle est la proportion estimée de ces enfants et adolescents dans ces cas par rapport à celle d'enfants nés et élevés au sein de familles constituées selon les règles ?**
- b) Dans quel état d'esprit les parents s'adressent-ils à l'Eglise ? Que demandent-ils ? Uniquement les sacrements ou également la catéchèse ?**
- c) Comment les Eglises particulières répondent-elles au besoin des parents de ces enfants pour leur offrir une éducation chrétienne ?**
- d) Comment la pratique sacramentelle se déroule-t-elle dans ces cas-là : préparation, administration et accompagnement du sacrement ?**

Les enfants ne sont pas responsables des actes de leurs parents, les enfants vivant au sein de mariages irréguliers doivent donc être accueillis normalement.

Perte des repères familiaux due aussi au nombre croissant des divorces depuis des décennies. Face à ces drames familiaux entraînant de graves conséquences pour les enfants et de lourds dégâts collatéraux dans les familles, nous attendons un discours vrai dans nos paroisses, d'où la nécessité de revenir à une vraie catéchèse sur la famille

7. Sur l'ouverture des époux à la vie

- a) Quelle connaissance concrète les chrétiens ont-ils de la doctrine d'Humanae vitae sur la paternité responsable ? Quelle conscience a-t-on de l'évaluation morale des différentes méthodes de régulation des naissances ? Du point de vue pastoral quels approfondissements pourraient être suggérés à ce propos ?**

Dès sa promulgation, l'encyclique Humanae Vitae a été dénigrée par certains théologiens disant que le domaine de la sexualité était réservé aux époux et qu'en conscience ils étaient libres d'agir comme il leur semblait le mieux dans leur situation. L'encyclique est donc très mal connue même par de nombreux ecclésiastiques de tous niveaux. Ceci n'a pas empêché une minorité de faire confiance au pape Paul VI et le temps a démontré que son encyclique était vraiment prophétique. Par exemple, depuis Humanae Vitae, le Fondateur de la Famille Missionnaire de Notre-Dame s'est efforcé d'aller à contre-courant pour faire connaître et aimer cette Encyclique très abordable par tous les couples de bonne volonté. Les Drs John et Evelyn Billings ont eux aussi compris le caractère prophétique de l'encyclique et ont répondu à l'appel du pape de rechercher une méthode qui puisse aider les couples à maîtriser leur fertilité de façon naturelle. Ils ont ainsi élaboré la méthode de l'ovulation Billings qui est sans doute la méthode qui répond le mieux à la paternité responsable. Ils ont vu aussi les ravages de la contraception sur le plan physique mais surtout sur le plan moral : unions pour le plaisir faisant de la femme un objet, divorce, avortement, enfant perçu comme un dû et non plus comme un don, désir d'enfant conduisant aux techniques de procréation médicalement assistée, conviction que l'homosexualité à la même valeur que l'hétérosexualité (Benoit XVI dans Lumière du monde), etc. Des foyers amis de la Famille Missionnaire sont moniteurs Billings et s'efforcent d'enseigner cette méthode en lien avec l'organisation mondiale de la méthode Billings située à Melbourne en Australie. Ils souffrent d'aller à contre-courant dans leur

propre Eglise de France, mais perçoivent que de nombreux jeunes couples sont heureux de la découvrir et de mieux comprendre le sens de leur mariage, de l'amour comme don total de soi (corps, volonté, intelligence et âme) vécu dans la vérité sans dissociation de l'union et de la procréation, de la bienveillance mutuelle qu'elle implique. En même temps, la pratique de cette méthode les amène à être ouverts à la vie car de l'amour jaillit la vie ! Il serait important que tous les prêtres aient une connaissance profonde d'Humanae Vitae et de la théologie du corps de Jean-Paul II et soient éclairés sur les méthodes naturelles dont la méthode Billings. Il est dommage que la préparation au mariage n'aborde pas en général cette connaissance de la fertilité qui n'est pas seulement une technique pour espacer les naissances mais qui est faite pour s'aimer tout au long de la vie conjugale. Il y a beaucoup moins de divorce, nous semble-t-il, parmi les couples qui pratiquent la méthode de l'ovulation Billings, et les enfants sont épanouis parce que le sujet de la fertilité n'est pas tabou. Un autre aspect méconnu de la méthode de l'ovulation Billings est qu'elle peut aider de nombreux couples hypofertiles à concevoir sans faire appel à des techniques qui s'opposent à la dignité de l'homme et de la femme. Les résultats dans ce domaine sont largement supérieurs aux techniques de procréation médicalement assistée. Il est vraiment dommage que les prêtres n'en soient pas plus informés.

b) Cette doctrine morale est-elle acceptée ? Quels sont les aspects les plus problématiques qui en rendent difficile l'acceptation par la plupart des couples ?

La doctrine morale d'Humanae Vitae n'a pas été acceptée par une grande majorité de l'Eglise de France. Son rejet par cette grande majorité a pour conséquence qu'elle n'est pas enseignée, qu'elle n'est pas comprise et que l'on ne s'est pas rendu compte qu'il existait des méthodes fiables pour la vivre, comme par exemple la méthode de l'ovulation Billings. Il faudrait donc faire connaître ces méthodes dont les bases scientifiques sont indéniables aux responsables de la pastorale familiale et aussi aux futurs prêtres pour qu'ils les acceptent avec une totale confiance. Il est évident que ces méthodes impliquent l'exercice des vertus dont la vertu de chasteté, l'énergie du bel amour selon Jean-Paul II ! Loin d'amoindrir l'amour conjugal, ces vertus le renforcent. Une éducation aux vertus est donc nécessaire en faisant ressortir les bienfaits qu'elles apportent au couple, à la famille et à la société tout entière. Des témoignages de couples qui vivent de ces vertus et appliquent dans la joie et en toute sérénité et rigueur une méthode naturelle permettraient de corriger la perception erronée que beaucoup ont de la fiabilité des méthodes naturelles, tout en montrant leurs côtés positifs au quotidien. Il serait très important d'appeler avec conviction tous les acteurs de la pastorale familiale (évêques, prêtres, laïcs et consacrés) à accepter l'enseignement moral de l'Eglise avec une totale confiance afin que les couples puissent l'accueillir avec confiance. Rappelons aussi que pour vivre Humanae Vitae, la grâce de Dieu ne sera jamais refusée et la Miséricorde toujours accordée à ceux qui viennent la demander !

c) Quelles méthodes naturelles sont promues par les Eglises particulières pour aider les conjoints à mettre en pratique la doctrine d'Humanae vitae ?

Comme indiqué précédemment, la méthode de l'ovulation Billings est enseignée à qui veut l'apprendre. Malheureusement, rares sont les préparations au mariage dans les paroisses qui en parlent et font appel à des moniteurs certifiés. Il serait souhaitable que nos évêques soient plus courageux et motivés pour en faire la promotion. Ils seraient surpris de constater que les couples qui reçoivent un enseignement rigoureux et scientifique sur la connaissance de leur fertilité sont ravis de comprendre le sens profond

de l'amour humain et du mariage comme don total de soi. Nombre de couples mariés s'étonnent de ne pas avoir reçu cette information avant leur mariage, en particulier lors de leur préparation au mariage. Certains témoignent que parce qu'il y avait des concubins lors de leurs séances de préparation au mariage, il ne fallait pas parler de méthodes naturelles. D'autres ont indiqué qu'ils avaient été choqués parce que leurs formateurs ne cachaient pas qu'ils étaient sous contraceptif.

d) Quelle est l'expérience sur ce thème dans la pratique du sacrement de la réconciliation et dans la participation à l'Eucharistie ?

Les foyers amis de Notre-Dame et les foyers qui participent aux activités de la Famille Missionnaire de Notre-Dame peuvent témoigner de l'importance du sacrement de la réconciliation et de l'Eucharistie pour s'aimer amoureusement et ne pas avoir peur de donner la vie et d'éduquer leurs enfants.

e) Quels contrastes apparaissent-ils à ce propos entre la doctrine de l'Eglise et l'éducation civile ?

L'enseignement de la sexualité à l'école est perverti et uniquement destiné à donner aux jeunes des moyens d'user de leur corps. Tout est mis en œuvre pour nier et exclure la fécondité de l'acte sexuel. Il a déjà été parlé du gender, du meilleur des mondes et du livre de Pierre Simon « de la vie avant toute chose » qui contribuent à la déformation des consciences.

f) Comment promouvoir une mentalité ouverte envers la natalité ? Comment favoriser la croissance des naissances ?

En aidant les familles à éduquer les jeunes au bel amour, à la vérité sur l'amour comme exigeant et don de soi total, à la différence et beauté de la complémentarité entre hommes et femmes voulue par le Créateur, à la connaissance de leur fertilité et à leur responsabilité vis-à-vis du don de la vie. En rappelant sans peur les enseignements du Concile Vatican II, de Paul VI, Jean-Paul II et Benoît XVI. Notre expérience nous montre qu'il ne faut pas être des chiens muets. Sous prétexte de ne pas déplaire ou de « politiquement correct » on empêche l'Esprit Saint d'agir dans les cœurs. Notre mission est de transmettre le plan de Dieu sur la famille non de « passer dans les médias ». Bien sûr, nous devons annoncer l'évangile de la famille, de l'amour et de la vie dans la sérénité et la joie évangélique. Mais nous devons avoir confiance : l'Esprit Saint travaille dans le cœur des époux et des jeunes et la Vérité s'impose par la force de la Vérité ! Le dernier appel de Jean-Paul II, dans son livre « levez-vous ! Allons ! » quelques semaines avant sa mort, doit nous stimuler : c'est un appel au courage face aux dictateurs !

Dire et redire que l'enfant est un don et une joie et non pas un dû et une charge comme cela se dit trop souvent dans nos sociétés.

8. Sur le rapport entre la famille et la personne

a) Jésus-Christ révèle le mystère et la vocation de l'homme : la famille est-elle un lieu privilégié pour que ceci arrive ?

Bien sûr, beaucoup de Foyers chrétiens en sont convaincus ! La famille est le premier lieu où l'homme est éduqué. Il faut revenir à la lettre aux familles de Jean-Paul II en 1994. Mais qui la connaît ?

b) Quelles situations critiques de la famille dans le monde d'aujourd'hui peuvent-elles devenir un obstacle à la rencontre de la personne avec le Christ ?

Le matérialisme, la recherche du pouvoir. Les familles divisées et recomposées pour lesquelles la vie est si compliquée (gardes alternées des enfants, doubles logements, conflits avec les beaux-enfants, etc...) qu'il n'y a plus suffisamment de temps pour l'essentiel, la rencontre avec le Christ.

Les « modèles » vécus de familles en situation irrégulière sont objectivement en opposition avec la parole de Jésus dans l'Évangile ; même si les parents ont parfois un réel souci de transmettre la foi, ces situations constituent un obstacle à la rencontre avec Jésus et certaines situations extrêmes peuvent fonctionner comme des « anti-transmetteur » de la foi et des murs opposés à la rencontre du Christ avec les enfants notamment.

c) Dans quelle mesure les crises de la foi que les personnes peuvent traverser ont-elles une incidence sur la vie familiale.

La foi est un socle sûr, profond et durable dans une société civile où tout passe et casse très vite, où tout est éphémère.

9. Autres défis et propositions

A propos des thèmes traités dans ce questionnaire, y a-t-il d'autres défis et propositions que vous considérez comme urgents ou utiles ?

*Le défi qui nous paraît urgent est de promouvoir avec une plus grande conviction la **Charte de la famille**. Pourquoi les membres de l'Église sont-ils si timides ? Ont-ils donc honte de témoigner que le mariage et la famille sont d'institution divine ? Dans le débat sur le mariage homosexuel en France, l'année dernière, n'a-t-on pas eu trop peur de présenter cette Charte sur la famille qui se fonde sur la Loi naturelle et qui vaut pour tous les hommes, quelle que soit leur religion ou leur culture ? N'aurions-nous pas également honte du Seigneur ? Pourquoi cette peur de parler de Dieu ? Dieu Trinité n'est-Il pas le fondement ultime de la famille ? La Famille divine n'est-elle pas le modèle parfait des familles ? Benoît XVI, en quittant le sol français, a fait une prophétie : les temps sont propices à un retour à Dieu ! Le retour à Dieu est le présupposé nécessaire au retour aux valeurs non négociables dont la famille d'institution divine.*

Jean-Paul II a, lui aussi, fait une prophétie qui nous garde dans le réalisme de l'espérance : le troisième millénaire sera le millénaire des familles.

Un autre défi important est souligné par un Foyer, celui de l'école : le texte du Synode ne fait nullement référence à l'école. Et pourtant, nos enfants passent 8h par jour à l'école et nous sommes beaucoup aujourd'hui en France à être mécontents de l'école : mauvaises méthodes, peu de structures, pas assez d'exigences, contenus bien pauvres, laxisme..... Le choix des établissements scolaires est un véritable casse-tête et entraîne parfois de gros sacrifices tant humains (séparation difficile), que financiers, qu'organisationnels (emploi du temps familial). Il nous semble que les diocèses, prêtres, évêques n'ont pas conscience de ce qu'il se passe dans les écoles, qu'ils sont bien loin de s'imaginer ce qu'est l'enseignement qui y est proposé (et qui déstructure nos enfants), et qu'ils ne réalisent pas que l'école catholique devrait être un lieu d'évangélisation et d'apostolat sérieux pour pouvoir faire naître les vocations de demain ! Les prêtres ne sont pas assez présents, les projets pas assez catholiques (« il faut être dans l'ère du temps », « c'est impensable de ne pas faire le téléthon par rapport aux autres associations »...). Moyennant quoi les écoles catholiques ne sont catholiques que de nom ! La catéchèse devrait être obligatoire pour tous les élèves des écoles catholiques. L'école est le lieu d'instruction de nos enfants, nous attendons qu'elle soit un relais dans l'éducation de nos enfants, qu'elle complète ce que nous leur donnons et non pas l'inverse.

Témoignage d'un Foyer désirant apporter une nuance importante : *“Bien que nous soyons tout à fait d'accord avec le fond du commentaire, la formulation nous paraît un peu trop catégorique et mériterait d'être nuancée dans la forme pour faciliter la prise en considération du sujet. En effet on peut comprendre en lisant le texte qu'aucun diocèse, prêtre ou évêque n'a conscience de ce qui se passe ... or nous pensons qu'il y a des prêtres et des évêques qui sont conscients de la situation et essayent d'agir pour inverser la tendance, mais c'est un travail de longue haleine qui nécessite, entre autre, une évolution des mentalités et la présence de personnes qui « y croient » (dans le sens où elles ont la foi et le désir de transmettre une vision chrétienne) au niveau des directions diocésaines et dans les établissements”.*

Cet autre défi psychologique pourrait être relevé : l'importance du « jamais rien l'un sans l'autre » des époux. Ce « jamais rien l'un sans l'autre » exige le dialogue constant des époux, le détachement de leurs idées pour s'enrichir de celles de leur conjoint et les décisions concernant la famille prises toujours dans le « nous » et non dans le « moi » contre l'autre « moi ».

*L'expérience de l'apostolat de la famille révèle que **lorsque les époux ont fait le choix de vivre selon l'enseignement de l'Eglise** (Gaudium et Spes, Humanae Vitae, Familiaris Consortio, Evangelium Vitae), ils retrouvent le chemin de la pratique dominicale et de la réception des sacrements.*

Texte téléchargé depuis l'adresse :

http://fmnd.org/PDF/Questionnaire_Synode_Famille_2014.pdf

Vous souhaitez signer ce texte, proposer un commentaire ?

Rendez-vous sur :

<http://famille.fmnd.org>